



LA LETTRE DE CRÉDIT STANDBY COMMERCIALE

19 MAI / 3 DÉCEMBRE

1 JOUR

A DISTANCE

PUBLIC

Entreprises et banques : collaborateurs ayant des fonctions administratives, financières et commerciales internationales, chargés de relation clientèle, analystes risques, sécurité financière, audit, ...

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les mécanismes d'une lettre de crédit standby
- Choisir la Standby L/C adaptée à la problématique du client
- Maîtriser les risques pour toutes les parties à une Stand by LC
- Appréhender les deux corps de règles d'ICC applicables aux Standby L/Cs

PROGRAMME

- La lettre de crédit standby, un instrument de garantie documentaire
 - Définition
 - Utilité
- Les mécanismes de la SBLC et comparaison avec le crédit documentaire
- Les différents intervenants et leur rôle
- Quand faut-il recommander la lettre de crédit standby à nos clients ?
- Les avantages et les inconvénients de la SBLC pour les banques et pour les importateurs et exportateurs
- La lettre de crédit standby soumise aux Règles et Pratiques Internationales relatives aux Standby (RPIS 98) et analyse de ces règles
- Analyse d'une série de Standby L/C problématiques
- Cas soumis à la Commission bancaire d'ICC

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Supports de formation
Publication (ICC 590 - EN)

FORMATEUR



CLAUDE CAGNONCLE

TARIFS

Membre d'ICC France ou de Credimpex France

H.T. 600€ (T.T.C. 720 €)

Non membres

H.T. 700 € (T.T.C. 840 €)

